

## 83 Nº 4 1961

# Les archives ecclésiastiques en Italie.Les exigences de la prédication

**ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE** 

Les archives ecclésiastiques en Italie. — (Motu proprio du 29 févr. 1960. — A.A.S., 1960, 997-1000).

Le 5 avril 1955, par lettre de la Secrétairerie d'Etat au cardinal Mercati, alors archiviste de la Sainte Eglise, Pie XII instituait la Commission Pontificale pour les Archives ecclésiastiques d'Italie. S.S. Jean XXIII, par Motu proprio du 29 février 1960, a érigé cet organisme en personne morale et en a approuvé le Statut.

Le but de ce nouvel Office du Saint-Siège est d'aider les Ordinaires et les Supérieurs religieux en tout ce qui regarde la conservation et l'administration des archives propres. Ceci se fera par l'élaboration de directives, la réponse à des consultations, l'inspection des dépôts d'archives. Les normes, assez détaillées déjà, fournies par le Code pour la conservation des archives diocésaines (c. 372-384) <sup>1</sup> et toute réglementation ultérieure du Saint-Siège — l'on en trouvera un premier exemple ci-dessous, p. 408 — inspireront l'activité de la Commission.

Sous le patronage du Cardinal archiviste de la Sainte Eglise, la Commission sera présidée par le Préfet des Archives secrètes vaticanes et composée de divers membres (entre autres les Secrétaires de la S.C. du Concile, de la S.C. des Religieux, de la S.C. des Séminaires et Universités) et de consulteurs. Est aussi prévue la nomination de « correspondants » bien au fait des archives propres d'un diocèse ou d'un Institut religieux.

La Commission pontificale a pour tâche de favoriser la conservation, l'ordonnance, le rétablissement, l'utilisation des archives. Elle veillera spécialement à la constitution d'inventaires facilitant les recherches. Elle inculquera aussi au clergé une meilleure estime de l'utilité des archives; elle organisera des cours d'archivistes et des rencontres entre ceux-ci. La Commission se réunira au moins deux fois l'an et en outre chaque fois que le Président le jugera nécessaire. Elle portera à la connaissance des chefs des Dicastères romains ou des autres Commissions pontificales les mesures qu'elle serait amenée à prendre dans le champ de leurs compétence, afin d'assurer une opportune collaboration.

Les exigences de la prédication. — (Allocution du 13 février 1961 aux curés et prédicateurs de Carême de Rome. — L'Oss. Rom., 13-14 févr. 1961; La Doc. cath., 1961, col. 289-293).

S.S. Jean XXIII, après avoir dit sa joie d'accueillir pour la troisième fois les curés et prédicateurs de carême, leur expose quelles sont les exigences du ministère de la parole. A diverses reprises, le Pape cite les Constitutions du Synode romain en la matière.

\* Le caractère spontané de cette aimable rencontre annuelle Nous dispense de tout préambule et Nous permet d'entrer, sans plus, dans le vif de ce que Nous désirons vous communiquer. Nous Nous adressons à vous tous, ici présents, qui vous consacrez au ministère de la parole, « ministerio verbi instantes » (Act. VI, 4), prédicateurs de carême et curés. Pour les curés, toute l'année c'est un peu le carême.

<sup>1.</sup> Un exposé synthétique en a été donné par H. L. H of f m a n n, De codificatione iuris achivistici per ius novissimum C.I.C., dans Periodica, 1960, pp. 204-236.

Il est certain que la parole de Dieu touche l'homme de tout âge et de toute condition, en raison de l'intime efficacité qu'elle a sur lui. Mais il y a aussi un art d'intéresser et de convaincre, un art qui s'adapte aux exigences historiques et culturelles de chaque époque. Cela veut dire que quiconque est appelé à le pratiquer doit vraiment être un instrument fidèle de la grâce.

De fait, répéter la Parole révélée et oser la commenter, en donner les applications doctrinales et la juste interprétation, est une telle charge de conscience qu'elle suppose chez le prêtre une préparation ayant déjà fait de lui un instrument docile, intelligent, pour accomplir sa sublime tâche au nom de l'Eglise tout entière, bien au-dessus de sa modeste personne. « Ce n'est pas nous-mêmes que nous prêchons — dit saint Paul — c'est le Christ Jésus comme Seigneur. Pour nous, nous nous disons vos serviteurs à cause de Jésus » (II Cor., IV, 5). Le grand saint Grégoire commente bien la délicate mission d'enseignement du prêtre par ces paroles qui nous sont familières : « En vous prêchant sa gloire, nous lui préparons le chemin, afin que, venant après, il illumine vos âmes par la présence de son amour » (Hom. 17 in Evang.).

C'est pourquoi Nous aimons vous confier quelques brèves pensées, très utiles aux prédicateurs de carême, ainsi qu'à tous ceux, curés et vicaires, qui, tous les jours, instruisent le peuple chrétien dans chaque paroisse. Elles concernent trois choses : les sources de la prédication, la prédication elle-même et le thème qui, cette année, vous est proposé.

#### I. LES SOURCES DE LA PRÉDICATION

Dans le Motu proprio Rubricarum instructum du 25 juillet 1960, relatif aux nouvelles rubriques du bréviaire, le clergé est à nouveau exhorté à se familiariser avec la lecture et la pensée des Pères de l'Eglise. Cette suggestion était la confirmation et le sceau de ce que Nous avons souvent répété, en diverses occasions, lors de paternels entretiens avec des prêtres. Ainsi que vous pouvez le comprendre, elle traduit bien Notre préoccupation pour les bonnes et sérieuses études, poursuivies avec une ardeur persévérante; elle exprime spécialement le vœu que l'amour pour le Livre Saint et pour la Tradition soit le signe distinctif de la prédication, comme des conversations familières du prêtre.

Les canons du Premier Synode romain sont comme un écho de cette préoccupation et de ce vœu. Il y est dit en effet : « L'orateur sacré doit continuellement nourrir sa doctrine et l'adapter à son temps par une étude assidue de la Sainte Ecriture, des Pères, des traités de théologie, de la liturgie et des actes pontificaux » (Art. 256, § 1 et 2).

L'étude des Livres Saints, dans l'harmonie de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que la connaissance des Pères, de la liturgie et du magistère pontifical, vaut aussi pour les fidèles qui ont le devoir de s'instruire dans la foi; elle vaut pour tous les prêtres, en tout temps, soit dans leur jeunesse et leur maturité sacerdotale, alors que leur parole a une force particulière de pénétration, soit au soir serein de leur vie, lorsque la tranquille sagesse des années prend la valeur d'un témoignage conquérant pour les âmes.

Mais, pour rester dans le domaine même de la prédication de carême, il faut dire que le bon ecclésiastique doit, dans la composition de ses sermons et le choix de leur sujet, se soumettre à un sérieux examen de conscience et à une application particulièrement approfondie des vérités qu'il veut traiter. L'heureuse possibilité d'exposer de façon suivie, durant une période de temps si propice et si caractéristique, l'ensemble des vérités de la foi, place chacum de vous en face de ses responsabilités pour mettre en ordre, avec sagesse, ses propres notions de doctrine et d'érudition sacrée et étudier les thèmes choisis afin de les approfondir. C'est ainsi que la prédication de carême pourra porter les fruits de renouveau spirituel qu'il est naturel d'en attendre.

#### II. LA PRÉDICATION ELLE-MÊME

A ce sujet, les doléances sont à peu près générales : prédication et catéchismes ne sont pas suivis dans la mesure qui serait souhaitable et nécessaire. Les conditions si diverses des horaires de travail dans une grande ville, le fébrile encombrement d'activités et d'exigences plus ou moins nécessaires, en même temps que la recherche de distractions, qui ont pénétré dans l'intimité des foyers et qui meublent de diversions faciles les temps libres de la famille, rendent toujours plus malaisée la transmission de la parole du Seigneur à de larges couches de la population et, par ailleurs, rendent rares les moments de paisible recueillement requis pour écouter le divin enseignement et en tirer profit.

Mais il faut dire aussi que parfois la forme de la prédication n'est pas de

nature à stimuler et à apaiser la soif des vérités éternelles.

#### Sobriété et mesure.

Tout a son importance : le langage, la façon d'exposer, le ton mesuré et humble. L'étalage d'une vague érudition, qui n'a rien à voir avec le sujet, a perdu l'attrait qu'il a eu pendant un temps. Aussi, tout doit être dit avec clarté, avec calme, avec respect; jamais sur le ton amer et âpre de la polémique stérile.

C'est ce qu'a également voulu exprimer notre Synode romain : « Evitant la recherche dans ses paroles et les artifices oratoires, le prédicateur doit chercher sa force de persuasion dans la clarté et la simplicité, dans la solidité et la charité évangélique. Cependant, par respect pour la parole divine et pour ses auditeurs, il doit veiller non seulement à traiter son sujet d'une façon convenable, mais aussi à avoir une diction soignée, un ton modéré, des gestes sobres et harmonieux » (Art. 257, § 1).

On ne pourra jamais assez recommander la sobriété, la mesure. Que de choses on peut dire en quinze ou vingt minutes, sans lasser l'auditeur, à la condition de ne pas s'écarter de son suiet!

Il peut arriver parfois que quelqu'un se trouve à l'église par pur hasard ou, ainsi qu'il arrive souvent à Rome, simplement pour visiter des œuvres d'art. Ce n'est pas de l'imagination que de penser que Dieu a choisi telle parole ou tel moment pour toucher un cœur et le convertir. Quel honneur et quel mérite pour le prédicateur devenu ainsi un instrument de grâce et de salut!

### La sainteté de vie du prédicateur.

Il va sans dire que cet art des arts qu'est la conquête des âmes doit puiser sa force dans la prière et la sainteté de la vie sacerdotale, dans la vie de recueillement et de contemplation. Ecoutez, écoutez encore le Synode. Quel encouragement et quelle nourriture spirituelle pour les curés et les prédicateurs de Notre diocèse de Rome! « L'orateur sacré doit chercher dans l'étude et la prière les voies permettant d'obtenir de Dieu les dons de la grâce qui convertissent les hommes au Christ et les font vivre dans la piété » (Art. 256, § 3). Et encore : « Si le prédicateur unit une vie sainte et exemplaire à une solide piété, sa parole, la grâce divine aidant, touchera plus efficacement les âmes de ses auditeurs; et il sera à l'abri de la recherche de la gloire et des compliments » (Art. 258).

Méditons l'Evangile, Chers Fils, pour notre plus parfaite préparation. Au milieu de la confusion de tant de propos humains, l'Evangile est la seule voix qui éclaire, attire, réconforte, apaise; vous savez par expérience avec quelle attention les âmes suivent le prêtre qui parle de l'Evangile, l'explique, en inspire continuellement ses paroles et sa vie.

Donner aux fidèles une nourriture solide.

Quant aux sujets à traiter, il est évident que la prédication ne doit pas se réduire à une suite de « fervorini », ni, aborder uniquement le domaine de la

morale ou seulement quelques-uns de ses aspects. Elle doit tout embrasser : foi, morale, culte, afin de donner aux fidèles une nourriture solide, de sorte que leurs convictions intellectuelles passent dans leur vie et que leur ferveur augmente au contact de la vie sacramentelle de l'Eglise.

Ainsi que Nous avons tenu à le dire lors de Notre première rencontre avec vous, le 10 février 1959, « le peuple nous demande un pain substantiel de vérité; ne lui servons pas de menus traités ou des récits plus ou moins édifiants, qui n'ont pas de prise profonde sur l'esprit. Certains de ces thèmes sont particulièrement importants et graves... et tout cela non à grand renfort de vague érudition, mais en des exposés de doctrine céleste vivants et intéressants. L'idéal consiste à savoir si bien présenter la doctrine, en gardant de justes proportions, que rien ne soit oublié et que tout tourne au profit d'une solide formation intellectuelle » (Discorsi, Messaggi, Colloqui, I, p. 140).

#### III. LE THÈME DE CE CARÊME

Ce que Nous avons dit jusqu'à présent permet de nous arrêter sur la série de sujets qui, cette année, sont proposés à votre prédication : ils s'inspirent de l'annonce du salut, offert à tous les hommes, c'est-à-dire de la Rédemption opérée par le Sauveur Jésus, au prix de son Très Précieux Sang, dont les fruits sont appliqués en vertu du Sacrifice eucharistique et étendus à tous les hommes par l'action sanctificatrice et missionnaire de l'Eglise.

Ce thème est déjà familier aux membres de l'Action catholique, auxquels il est présenté avec une insistance particulière dans leur campagne annuelle. Il sera donc l'occasion de méditations efficaces pour les différentes catégories du laïcat catholique, plus spécialement engagé dans son œuvre de collaboration à l'apostolat hiérarchique. Mais au-delà de ces organisations, le thème choisi peut intéresser un plus vaste public et lui suggérer de salutaires réflexions et résolutions sur l'un des points les plus importants de la doctrine catholique, sur l'essence même du christianisme. Le salut est opéré, en Jésus-Christ, pour tous les hommes marqués par le péché. Au milieu des ténèbres, des erreurs doctrinales et des aberrations morales, il faut s'en tenir à ce point important et sûr : par le Verbe de Dieu qui s'est fait chair, l'homme est inséré dans la vie même de la bienheureuse Trinité et il devient héritier du ciel; la sérénité et la paix se répandent sur la vie humaine et en tempèrent les amertumes et les épreuves, « Votre vie est cachée avec le Christ en Dieu » (Col., III, 3). Telles sont les paroles de paix qu'attendent les âmes souffrantes et lasses; le bon Jésus nous a appelés à être ses hérauts et ses évangélistes, que la voix du peuple chrétien bénit et remercie : « Qu'ils sont beaux les pieds des messagers de la Bonne nouvelle » (Rom., X, 15). Efforcons-Nous d'être des messagers fidèles du divin Sauveur, d'être sa voix elle-même, afin que la grâce de la Rédemption continue d'opérer pleinement et abondamment dans le monde.

Nous vous adressons Nos vifs encouragements pour la sainte tâche que vous allez entreprendre et Nous prions le Seigneur de vous réconforter par sa lumière et sa grâce, afin que vous puissiez semer dans la bonne terre, en attendant une très abondante récolte.

Que le Dieu de la paix soit avec vous tous. Amen (cfr Rom., XV, 33). »